



SECRETARIAT D'ETAT AUPRES
DU PREMIER MINISTRE CHARGE DU
BUDGET ET DU PORTEFEUILLE
DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

N° 212-33 / SEPMBPE/DGD/DRC-18

NOTE DE SERVICE N° 212-33 / DGD/DU 27 NOV. 2018
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : changement de dénomination

Réf : V/L du 11/01/2018

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que, conformément à la correspondance visée en référence, la Force Interarmées Licorne a changé de dénomination depuis le **01 janvier 2015** pour s'appeler désormais **Forces Françaises en Côte d'Ivoire**.

En conséquence, les obligations de la Force Interarmées Licorne vis-à-vis de l'Administration des Douanes, sont transférées d'office aux **Forces Françaises en Côte d'Ivoire**.

J'invite tous les services à mettre à jour leurs registres respectifs pour tenir compte de cette situation.

Ampliation:

-SEPMBPE/CAB

Col. Maj. DA Pierre A.